Description de deux Lépidoptères africains nouveaux [Erycinidæ, Agaristidæ],

par M. Fd. Le Cerf.

Abisara Decaryi nov. sp.

♂. — Ailes supérieures brun-noir uniforme, bord externe sinué, nettement échancré entre les nervures 3 et 4. Ailes inférieures brun-noir, à bord externe scalariforme, avec deux courtes queues égales à l'extrémité des nervures 2 et 3, et une série submarginale de dessins internervuraux comprenant : un arc anal noir, allongé, irrégulier, limité en haut par un trait blanchâtre, en bas par une mince ligne argentée; un large demi-cercle rouge rouille, bordé de jaunâtre à la partie supérieure et de brun rosé inférieurement; un arc noir souligné de bleu clair et surmonté d'un étroit croissant jaunâtre; une tache arrondie également soulignée de bleu clair et entourée de gris jaunâtre; enfin, un dernier point noir entouré en dessus de gris jaunâtre comme le précédent. Queues jaunes, bordées de noir jusqu'au sommet.

Dessous des ailes supérieures brun-noir, éclairci au bord interne, lavé de rougeâtre foncé sur le milieu du disque et de rougeâtre plus clair vers le bord externe, avec un gros ocelle subapical noir entouré de blanc, entre les nervures 6 et 7, et un second, très petit, entre 7 et 8. Six lignes blanches inégales traversent l'aile : deux courtes, droites, à travers la cellule, une très fine au delà: une large ligne, un peu dilatée inférieurement, descend à travers le disque de la côte à la nervure 2 sous laquelle elle se prolonge par un court trait récurrent; la cinquième ligne, très irrégulière, formée d'arcs internervuraux plus ou moins concaves, commence à la côte au-dessus de la fourche des nervures 7-8 qu'elle coupe, et descend en s'infléchissant sur la nervure 5 ; en dessous de celle-ci, elle se rapproche brusquement de la précédente ligne discale par un arc aigu, puis descend parallèlement jusqu'à l'extrémité de la nervure 1 où elle se confond avec la 6e et dernière ligne qui ne comprend que trois traits internervuraux dont le premier, placé entre 3 et 4, est le moins net. Inférieures de même ton que les supérieures, mais un peu plus variées de rougeâtre clair sous la cellule et près du bord abdominal; elles portent les mêmes dessins submarginaux qu'en dessus, mais plus nets et auxquels s'ajoutent entre les nervures 1b et 1c, un arc allongé noir, bordé de blanc et souligné de bleu,

et une ligne marginale jaune d'ocre finement limitée de noir, étendue du bord abdominal à la base de la queue de la nervure 2. Un point blanc marque la base de la nervure 8, un autre est placé dans la cellule, vers le milieu; une éclaircie blanchâtre précède ce point, une autre suit les disco-cellulaires et le bord inférieur de la cellule sous laquelle existe une tache blanche diffuse dans l'intervalle des nervures 1[c] et 2. Enfin, une ligne blanche plus ou moins fortement écrite et brisée en zigzags, court à travers le disque, de la côte au milieu de la nervure 1[b], en formant notamment deux longs angles très aigus entre 2 et 4, et un autre plus court, obtus, entre 1[c] et 2. Franges noires, un peu coupées de blanc entre les queues, plus nettement entre 3-4 et 4-5.

Tête brun noirâtre; front concolore mêlé de brun plus clair, divisé par une ligne médiane ocracée, bordé de blanc pur devant et derrière les yeux; palpes brun noirâtre mêlés de blanc; antennes noires, annelées de blanc, et tachées de blanc en dessous avant la massue. Corps brun noirâtre avec quelques poils roux sous l'abdomen et la partie postérieure du thorax; pattes brun noirâtre en dessous, grisâtres latéralement et en dessous.

Envergure : 32 millimètres.

Type (H.T.) : 1 ♂, Madagascar, Fasina (côte orientale), en forêt, vers 500 mètres d'altitude, 10-x 1920, R. Decary. Collection du Muséum national de Paris.

Cette espèce est très voisine d'*Abisara tepahi* Bdv., dont il a été capturé une petite série d'exemplaires des deux sexes en même temps et au même endroit par M. Decary. Elle en diffère par sa forme générale un peu plus arrondie, sa coloration plus foncée, le bord des ailes supérieures sinué, échancré entre 3 et 4, les queues des ailes inférieures plus courtes et non terminées de blanc, l'absence de jaune sous l'arc anal des ailes inférieures en dessus, la frange noire au même endroit, les lignes du dessous beaucoup plus nettes et plus larges, la cinquième des supérieures très rapprochée de la quatrième dans la majeure partie de son parcours, la ligne discale des inférieures beaucoup plus irrégulière et formant des angles plus aigus.

Ces caractères sont du même ordre que ceux séparant beaucoup d'autres espèces malgaches telles que *Papilio demodocus* Esp. et *P. erithonioides* G.-Sm., *P. Marondavana* G.-Sm. et *P. Grose-Smithi* Roths., etc.

Ægocera Naveli nov. sp.

♂. — Ailes supérieures brun rouille avec deux taches blanc ocracé, nettes : l'une, longitudinale, basale, lancéolée, couvrant la partie inférieure de la cellule jusqu'aux 4/5, l'espace internervural sous-jacent jusqu'au pli de 1[c] et finissant en pointe dans l'angle formé par la cellule et la base de la nervure 2 ; l'autre, transversale, descendant obliquement sur le

disque de la cellule appendiculaire à la nervure 3. Entre ces deux taches existent, de part et d'autre de la discocellulaire, deux courts traits olivâtres peu distincts, et un autre, très fin, descend du sommet de la tache basale jusque sur la nervure 1[b].

Ailes inférieures jaune orange terne, avec une large bande terminale brun noirâtre, un peu rétrécie entre les nervures 2-4 et remontant en se fondant le long du bord abdominal jusqu'à la base; celle-ci et la côte, jusqu'à la cellule, sablées de noirâtre; un point brun noir sur la discocellulaire supérieure; nervure 1[c] à pilosité dense et noire.

Dessous des ailes supérieures jaune d'ocre de la base jusqu'au delà du milieu de la cellule, avec une tache ronde brun rouille au-dessus de la naissance de la nervure 2; disque brun rouille, foncé dans la région médiane, beaucoup plus clair distalement, et portant la même bande transverse qu'en dessus, mais plus étroite et coupée par les nervures. Franges brunes, éclaircies à l'angle interne. Dessous des inférieures jaune orange vif, avec la bande marginale brun rouille pâle, graduellement rétrécie de la côte à l'angle anal; point discocellulaire plus gros qu'en dessus. Franges brunes, un peu mêlées de gris, et largement coupées de blanc à l'angle anal.

Vertex brun rouille, mêlé en arrière de poils blanchâtres; front blanc jaunâtre, avec une ligne médiane brun rouille; palpes brun rouille avec l'extrémité du 1er article, la base du 3e et la face interne blanc jaunâtre; antennes brun rouille longées en dessus par une ligne ponctuée d'écailles blanches. Thorax brun rouille, avec deux courtes lignes jaunâtres sur le milieu du collier. Abdomen brun noirâtre à pinceau anal concolore, bordé de jaune d'ocre. Dessous du corps blanc jaunâtre passant au jaune vers l'extrémité de l'abdomen. Pattes antérieures brun noirâtre avec la crête inférieure du fémur et du tibia, une tache médiane et le sommet de celui-ci blanc jaunâtre; pattes médianes brun noirâtre à fémur plus clair, blanchâtre en dessous, tibia blanc jaunâtre en dessous et au sommet, annelé de jaune au milieu; tarses bruns, coupés de jaune au sommet des articles; pattes postérieures jaune d'ocre clair, faiblement annelées de noirâtre avant le sommet du tibia qui porte, en outre, une touffe de poils jaune orange sur le milieu de la crête supérieure; tarses concolores.

Envergure : 42 millimètres.

Type (H. T.) : 1 ♂, San Thomé, H. Navel (1920), Collection du Muséum national de Paris.

Un second exemplaire de la même île, un peu défectueux, mais identique, m'a été communiqué par M. H. de Seabra.

Par le dessin des ailes supérieures, cette espèce montre quelque analogie avec *Ægocera trimeni* Fldr., mais la coloration du corps et des ailes inférieures la rapprochent davantage d'*Æ. thomensis* Jord., dont elle n'est peut-être qu'une forme différenciée.